

PROCES-VERBAL **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27JUILLET 2018**

PRESENTS: COLLET Evelyne, ANDRÉ-POYAUD Patrick, PAYSAN-MAYET Hubert, PENIN Edith, NOIROT Philippe, JULLINS Delphine, Robert MARCOZ, Jérôme RAMEL, Sylvie CHARPENAY

EXCUSÉ : David GELAS.

Jérôme RAMEL a été désigné secrétaire de séance.

I – MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Hubert PAYSAN-MAYET indique que l'entreprise GELAS a terminé les travaux courant du mois de juillet de la rampe d'accès au foyer rural et à l'école. Il précise que ces travaux ont fait l'objet d'une grosse démolition. A ce jour, la commune a terminé les travaux de mise en accessibilité sur tous ses bâtiments. Les subventions correspondantes seront demandées.

II – TRAVAUX SUR LA TOITURE DES GITES RURAUX

Hubert PAYSAN-MAYET précise que les tuiles ont été changées par Guy BRESSOT et Patrick ANDRE-POYAUD. L'entreprise MARGUET de St Pierre de Bressieux a effectué les travaux de réparation et d'étanchéité des chéneaux qui étaient abimés.

III – VOIRIE

Patrick ANDRE-POYAUD, présente les devis pour l'entretien de la voirie. Il précise que l'entreprise MUZELIER a commencé les travaux de restructuration des chemins. A l'automne, les emplois seront effectués et un lamier élaguera les arbres devenus gênants pour la circulation. La commission voirie sera réunie courant septembre, pour déterminer les chemins à entretenir.

IV – BILAN FINANCIER

Madame le Maire, présente le bilan financier de la commune. Après l'étude des documents fournis par la Trésorerie, il s'avère que notre commune, au titre de la fiscalité, est très en dessous des communes de mêmes strates, d'où la nécessité de revaloriser les bases d'imposition.

V- QUESTIONS DIVERSES

1- Déclassement du chemin derrière la Mairie

Madame le Maire présente le devis du cabinet SYNTEGRA, géomètre qui a effectué au mois de juin le bilan de notre dossier, le devis est estimé à 1 656 euros TTC et sera divisé en 3. Le coût partagé s'élèvera à 552 euros TTC pour chaque propriétaire.

En accord avec l'ensemble du Conseil et les différents propriétaires, Monsieur Benoit VIRON et Mme Edith PENIN, Evelyne COLLET propose de commander le bornage auprès du cabinet.

2- Pose d'une plaque commémorative

La FNACA des Terreaux a proposé que la commune pose une plaque commémorative pour marquer le cessez le feu en Algérie.

Le Conseil municipal réfléchit, où poser cette plaque, un courrier sera adressé par Mme le Maire au président de la FNACA lui renouvelant le soutien de la commune de la Forteresse avec la confirmation de l'attribution d'une subvention.

3- Projet Eolien

La société Opale Energie, qui était venue présenter le projet éolien sur la commune, nous a contacté pour nous indiquer que la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), qui gère le trafic aérien sur l'aéroport de Grenoble Isère ne donnait pas d'autorisation aux communes limitrophes de l'aéroport pour la pose d'éoliennes.

Le projet est dans l'immédiat, abandonné.

4- Chiens Errants – SPA

La SPA de Renage qui coordonnait les problèmes des chiens errants, a fermé. Une proposition a été faite par l'association DAKTARI, auprès de Bièvre Isère pour toutes les communes concernées, faire pallier à cette situation. Début septembre l'assemblée des maires de Bièvre Isère Communauté sollicitera l'association pour connaître ses conditions d'intervention. Mme le Maire ne manquera de tenir informé le Conseil.

5- Fonds pour le développement de la vie associative

Mme le Maire informe le Conseil d'un courrier reçu par Mme la Députée de la 7^{ème} Circonscription, qui nous informe qu'une enveloppe financière sera attribuée aux diverses associations qui en feront la demande pour les aider dans leurs projets. Tous les présidents et présidentes d'association devraient être informés très prochainement par Madame la Députée, Monique LIMON.

Pour tous renseignements vous pouvez consulter le site suivant :

<http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-associative/Vie-associative/Aides-au-developpement-de-la-vie-associative/FDVA>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00